



# Assemblée générale

## AG/PAL/1001

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

**Comité pour l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien**  
292<sup>e</sup> séance - après-midi

**OUVRANT SES TRAVAUX 2006, LE COMITÉ POUR L'EXERCICE DES DROITS  
INALIÉNABLES DU PEUPLE PALESTINIEN APPELLE À UN RENFORCEMENT DE L'AIDE  
ÉCONOMIQUE EN SA FAVEUR**

**Le bon déroulement des récentes élections législatives en Palestine a été salué**

Les membres du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, qui a ouvert ce matin ses travaux pour l'année 2006, ont salué le bon déroulement des récentes élections législatives et lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle maintienne et renforce son aide économique à la Palestine. Au début de la séance, le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a estimé que la large participation des Palestiniens à ce scrutin avait marqué leur volonté de construire leur démocratie. Selon lui, la grande majorité du peuple palestinien ne veut pas perpétuer la violence ou le terrorisme dirigés contre les civils israéliens et accepte le fait qu'Israël ait le droit d'exister en tant qu'État, aux côtés de l'État de Palestine.

Le Président du Comité, Paul Badji (Sénégal) a partagé avec le Secrétaire général et les membres du Quatuor son souci de voir le principe de coexistence pacifique dans la région intégrer, de manière définitive et précise, celui de l'obligation de reconnaissance mutuelle entre toutes les parties. Il a souhaité, à l'instar des autres membres du Comité, que le peuple palestinien poursuive sa marche vers la démocratie en maintenant son unité et sa volonté de construire un État moderne et prospère, doté d'institutions démocratiques. En écho à ces propos, l'Observateur permanent de la Palestine auprès de l'ONU, Riyad Mansour, qui a plaidé pour un respect de l'opinion exprimée par les électeurs palestiniens, a assuré que l'Autorité continuera à renforcer le processus démocratique. Mais dans le même temps, a-t-il insisté, nous continuerons à rejeter l'occupation injuste par la puissance israélienne, les destructions, les violations des droits de l'homme, et nous réaffirmerons le droit des Palestiniens de disposer d'un État.

Lors du débat, plusieurs intervenants ont souhaité que le mandat du Comité ne soit pas remis en cause dans le cadre de la réforme actuelle de la gestion au sein du Secrétariat. Les représentants de l'Afghanistan, de Cuba, du Mali, de la Malaisie et de la République arabe syrienne ont ainsi insisté pour que soit assuré la permanence du Comité jusqu'à la création d'un État palestinien. Le Président a indiqué en réponse qu'il avait engagé des consultations avec les personnalités favorables à la suppression du Comité, soulignant qu'à ce stade, les réactions étaient positives même si, a-t-il reconnu, les méthodes de travail du Comité doivent évoluer, ainsi que sa visibilité. De même, il a promis que le Bureau allait veiller à ce que tout ce qui sera dépensé le soit strictement pour les activités du Comité.

Le Comité a ensuite adopté son programme d'activités pour l'année 2006\*. Dans sa présentation, le Président a notamment noté que le Comité se penchera sur les questions liées au redressement économique de la Palestine et poursuivra son action de sensibilisation de la communauté internationale pour une aide urgente du peuple palestinien, en particulier les femmes et les enfants. Enfin, avant de lever la séance, M. Badji a présenté aux membres du Comité son rapport\*\* sur la réunion des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes sur la question de Palestine qui a eu lieu du 13 au 14 décembre 2005 à Caracas (Venezuela), suivie le 15 décembre d'un forum public des Nations Unies à l'appui de la paix israélo-palestinienne.

En début de séance, le Comité avait, sur proposition de la Malaisie et de l'Afrique du Sud, reconduit le Bureau. Ont été réélus: Président du Comité M. Paul Badji (Sénégal); Vice présidents MM. Ravan Farhâdi (Afghanistan) et Rodrigo Malmierca Diaz (Cuba); Rapporteur M. Victor Calmilleri (Malte).

## **Déclarations**

Dans son allocution, le Secrétaire général des Nations Unies, KOFI ANNAN a d'abord rappelé que les Palestiniens ont été nombreux à participer à des élections libres et régulières, dans de bonnes conditions de sécurité, marquant ainsi leur volonté de bâtir leur démocratie et de parvenir à l'autodétermination. L'Autorité palestinienne a garanti la sécurité le jour du scrutin, ce qui prouve que l'insécurité qui régnait encore récemment peut être maîtrisée. Félicitant le Président Mahmoud Abbas et le peuple palestinien pour ce succès, Kofi Annan a ensuite souligné que cette élection marquait un tournant historique. Je pense que la grande majorité du peuple palestinien ne veut pas perpétuer la violence ou le terrorisme contre les civils israéliens, a-t-il poursuivi, estimant par ailleurs qu'Israël, membre de l'ONU, a le droit d'exister en tant qu'État, vivant à côté de l'État de Palestine que les Palestiniens méritent et cherchent à obtenir.

Je crois aussi qu'ils veulent que les engagements et les obligations de leurs représentants élus, y compris la Feuille de route, continuent à être respectés et mis en œuvre, sans aucun abandon, a ajouté le Secrétaire général. Observant en outre que la communauté internationale suivra de très près comment le nouveau Gouvernement palestinien relèvera ces défis, il a reconnu que celle-ci était tout à fait consciente des difficultés que rencontre encore le peuple palestinien, notamment la poursuite d'implantation de colonies dans certains secteurs et la construction d'une barrière sur les terres palestiniennes occupées en dépit de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice, les problèmes sérieux humanitaires et de développement.

Le plus urgent, aux yeux de Kofi Annan, est de stabiliser les finances de l'Autorité palestinienne. Lançant enfin un appel aux donateurs de la région et de l'ensemble de la communauté internationale afin qu'ils apportent toute leur aide à la Palestine à un moment critique de son histoire, Kofi Annan a réitéré son engagement personnel à aider le peuple palestinien, à atteindre par des voies pacifiques, ce qui lui revient: un État de Palestine visible, non morcelé et indépendant, vivant en paix avec l'État d'Israël.

Le Président du Comité, PAUL BADJI (Sénégal), intervenant après sa réélection, a estimé que pour son pays, la promotion des droits inaliénables du peuple palestinien ne signifiait pas une action contre les intérêts du peuple et du Gouvernement israéliens. Il a rappelé ensuite que le Comité, qui a fêté ses 30 années d'existence en 2005, gardait toute sa pertinence, à un moment où le monde a été témoin, l'an dernier, d'événements positifs qui ont contribué à la relance du processus de paix au Moyen-Orient. Il a mentionné notamment la tenue du Sommet de Charm-El-Cheikh, en Égypte, le 8 février 2005, qui a

---

\*Contenu dans le document A/AC.183/2006/CRP.1

\*\*Rapport disponible sur les sites WEB UNSPAL et NGO NETWORK de la Division de l'ONU des droits des Palestiniens

permis de rétablir la confiance entre le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne; l'évacuation des colonies de peuplement avec le plan de désengagement unilatéral d'Israël de la Bande de Gaza et de quelques petites colonies au nord de la Cisjordanie; et enfin l'Accord israélo-palestinien du 15 novembre 2005 sur l'ouverture du terminal frontalier de Rafah et le déploiement d'observateurs européens obtenu aux termes d'une perspicacité et d'une détermination exemplaires de la Secrétaire d'État américaine, Condoleeza Rice.

Poursuivant sur la récente tenue des élections législatives palestiniennes, qualifiées de libres, transparentes, régulières et pacifiques par les observateurs internationaux, M. Badji a souhaité, à l'instar du Comité, que le peuple palestinien poursuive sa marche vers la démocratie en maintenant son unité et sa volonté de construire un État moderne et prospère, doté d'institutions démocratiques, interpellant à cette fin le nouveau Conseil législatif palestinien. Le représentant du Sénégal a partagé avec le Secrétaire général et les membres du Quatuor le souci de voir les principes de paix et de coexistence pacifique dans la région intégrer, de manière définitive et précise, l'obligation de reconnaissance mutuelle entre les parties et certainement celle de l'État d'Israël. Il a invité enfin le Quatuor à se mobiliser davantage afin d'influencer favorablement le cours des événements dans la région.

Pour sa part, l'Observateur permanent de Palestine, RIYAD MANSOUR, rappelant la responsabilité permanente des Nations Unies dans le processus conduisant à la création de l'État de Palestine, a fait part de sa gratitude au Secrétaire général et au Comité pour leur engagement sans faille. Soulignant ensuite que les deuxièmes élections libres de l'histoire de l'Autorité palestinienne avaient vu la participation de 77% de la population, l'Observateur a indiqué que la reconnaissance de sa défaite par le parti au pouvoir et le fait que le Président Mahmoud Abbas avait demandé au parti jusque-là dans l'opposition de former le nouveau Gouvernement, constituaient une première dans le monde arabe. Nous continuerons de renforcer le processus démocratique, a-t-il assuré, mais dans le même temps, nous continuerons de rejeter l'occupation injuste par la puissance israélienne, les destructions, les violations des droits de l'homme, et nous réaffirmerons le droit des Palestiniens de disposer d'un État. La communauté internationale ne devrait pas perdre de vue que le choix du peuple palestinien résulte d'un processus démocratique et toute décision de mettre un terme à l'assistance internationale irait à l'encontre de l'expression de la démocratie, a-t-il ajouté.

M. Mansour a par conséquent plaidé pour un respect de l'opinion exprimée par les électeurs palestiniens, recommandant ensuite au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien de renforcer ses programmes. Il a suggéré au Comité de s'efforcer de réfléchir à des démarches innovantes afin de les soumettre au Secrétaire général pour la poursuite de ses contacts avec les membres du Quatuor.

Les représentants de l'Afghanistan, de Cuba, du Mali, de la Malaisie et de la République arabe syrienne ont insisté quant à l'importance d'assurer la permanence du Comité jusqu'à l'aboutissement de l'objectif visant la création d'un État palestinien. Le Président a indiqué en réponse qu'il avait engagé des consultations avec les personnalités favorables à la suppression du Comité, soulignant qu'à ce stade, les réactions étaient positives même si, a-t-il reconnu, les méthodes de travail du Comité doivent évoluer, de même que sa visibilité. Intervenant à son tour, l'Observateur de la Ligue arabe a mis l'accent sur la nécessité, pour la communauté internationale, de respecter le verdict des urnes palestiniennes et de se concentrer sur la poursuite de la mise en œuvre de la Feuille de route. Cette année 2006 sera décisive pour l'établissement d'un État palestinien, a observé le représentant syrien, soulignant la tenue, en mars prochain, des élections israéliennes dont l'enjeu est la construction du mur de séparation et l'acquisition de nouvelles colonies. Le peuple palestinien ne pourra pas accepter de construire un État sur seulement 40% du territoire, a-t-il mis en garde, s'inquiétant des pratiques israéliennes qui entendent priver les Palestiniens de leur droit à un État viable. La Malaisie a indiqué qu'en 2006 plusieurs réunions de haut niveau du Mouvement des non-alignés accorderaient une place importante aux délibérations relatives à la question palestinienne et au processus de paix.

La représentante du Venezuela a pour sa part indiqué que son pays avait eu un véritable plaisir à recevoir le Comité dont le travail est une réaffirmation des grands principes qui guident l'action de la communauté internationale, notamment le droit à l'autodétermination. Le droit au retour des réfugiés palestiniens revêt également une importance particulière. C'est en vertu de ces principes que nous avons proposé d'accueillir cette conférence.

En présentant la candidature des membres du Bureau, le représentant de la Malaisie s'était félicité, en début de séance et à l'instar des autres intervenants, du bon déroulement des élections palestiniennes, tenues à la mi-janvier, estimant que ces élections avaient ouvert une fenêtre d'opportunité pour réaliser les aspirations du peuple palestinien à disposer d'un État, en dépit des souffrances infligées par la puissance occupante israélienne.

\* \* \* \* \*

---

À l'intention des organes d'information • Document non officiel